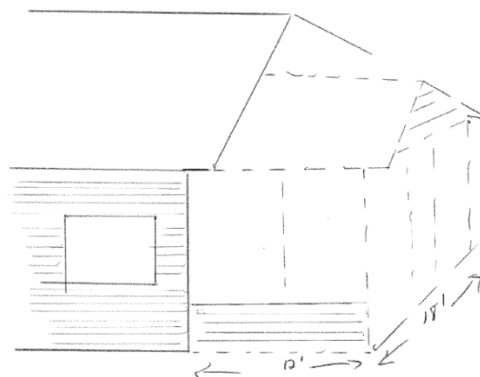


AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est par la présente donné, que le conseil de la Municipalité de Rivière-Ouelle, à sa séance ordinaire prévue pour le 17 novembre 2025, statuera sur une demande de dérogation mineure pour le **230, chemin de la Cinquième-Grève-Ouest** concernant l'ajout d'un solarium.

L'ajout du solarium ne respecterait pas les dispositions du règlement concernant la façade de la résidence à 24.75 m plutôt que 15m et la superficie de 191.6 m² plutôt que 150 m² ne respectant pas la largeur et la superficie indiquée dans les grilles de spécifications à l'annexe B du règlement de zonage;



Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ À RIVIÈRE-OUELLE, CE 10^e jour d'octobre 2025.

Marina Parent
Directrice générale et greffière-trésorière